Communiqué de presse

Le 13 Janvier 2015

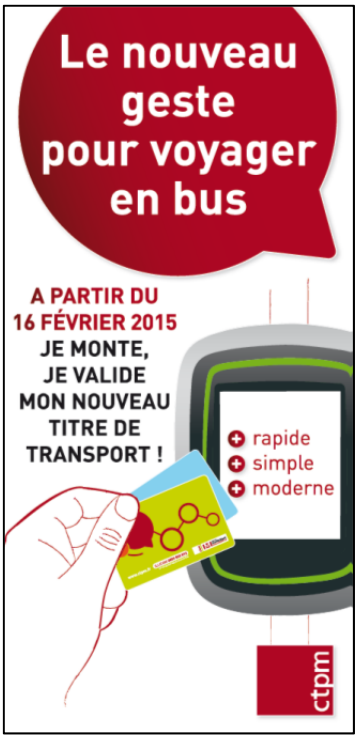
Le nouveau geste pour voyager en bus
A PARTIR DU 16 FÉVRIER 2015 JE MONTE, JE VALIDE MON NOUVEAU TITRE DE TRANSPORT !
rapide
simple
moderne
ctpm

Lundi 16 Février : Lancement de la billettique dans les bus du Pays de Montbéliard

C'est à partir de lundi prochain, le 16 février 2015, que le réseau Ctpm passe à la billettique avec la mise en service des nouvelles cartes et billets sans contact qui remplacent les titres de transport actuels.

Tous les abonnés du réseau ont reçu leur nouvelle carte. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore réceptionnés, ils sont invités à venir se présenter à l'agence commerciale de Montbéliard.

La distribution des cartes sans contact dans les collèges et lycées du Pays de Montbéliard a en effet été effectuée. Les clients abonnés au titre Fréquence mensuel et annuel ainsi que Pass'Ok ont reçu leur nouvelle carte par courrier.
Les clients Azur, Accès, Famille, Campus et Tempo ont été invités à se présenter à l'agence commerciale de Montbéliard pour récupérer leur carte.

Pour les retardataires et les clients qui n'auraient pas encore reçu leur carte, ils sont attendus à l'agence de Montbéliard pour leur remettre leur carte sans contact.
Horaires d'ouverture exceptionnelle : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption et le samedi de 8h30 à 12h.

La validation, le nouveau geste pour voyager en bus

A partir du 16 février, pour voyager, vous devrez vous munir de votre nouvelle carte sans contact et la valider en la présentant devant l'un des valideurs installés à l'avant des bus.
La validation est obligatoire à chaque montée, même en correspondance.

Si vous n'avez pas encore de carte sans contact, présentez-vous en agence commerciale de Montbéliard ou d'Audincourt avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile récent et une photo d'identité si vous en disposez d'une. Sinon, il est désormais possible de vous photographier en agence.
Votre nouvelle carte vous sera établie gratuitement ; les frais de support de 5€* sont offerts jusqu'à fin février 2015 (*support valable 5 ans).

Pour les autres, vous avez la possibilité d'acheter un billet sans contact à 0,20€ auprès des conducteurs et de le charger de Pass Voyages (vendus 1,20€ l'unité, 10€ les Pass 10 Voyages ou 3,60€ le Pass Journée). Ce billet est rechargeable. Vous l'acheter une fois puis vous le conserver pour le recharger de Pass Voyages.

Pour ceux qui ont encore des anciens tickets, pas de panique. Même si ceux-ci ne sont plus valables dans les bus Ctpm dès le lundi 16 février 2015, rendez-vous en agence commerciale de Montbéliard ou Audincourt jusqu'à fin juillet 2015 pour les échanger. Ceux-ci seront gratuitement crédités sur votre nouvelle carte sans contact.

Le réseau Ctpm vous accompagne lors de vos premiers voyages avec votre nouvelle carte.

A partir du 16 février, le réseau Ctpm en partenariat avec l'IUT Belfort-Montbéliard - département Technique de Commercialisation et l'agence de communication TERADELIS, vous accompagnera à bord des bus pour vous aider à acquérir le nouveau geste de validation et répondre à vos questions.
Ce sont ainsi plus de 80 étudiants et agents Ctpm qui seront à votre service à bord des bus durant toute la semaine du lancement et une dizaine de personnes présente aux quais du centre d'échange d'Acropole (Montbéliard).
Un stand d'information y sera également installé avec des conseillers qui pourront répondre à toutes vos questions.

Des questions concernant cette nouveauté ?

- Contactez le service client illicom au **0800 800 892**, disponible du lundi au samedi de 7h à 19h, numéro non surtaxé.
- Consultez le site internet dédié **www.billettiquectpm.com** et visionnez la vidéo « mode d'emploi » mise en ligne
- Rendez-vous en **agence commerciale** à Montbéliard (14 rue de la Schliffe – arrêt Pavés du Moulin) et à Audincourt (1 rue Albert Parrot – arrêt Temple).

Contact :

Arnaud DAVID
03 81 36 30 40
arnaud.david@keolis.com